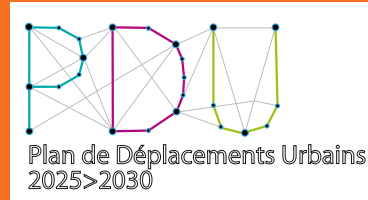


UN PROJET POUR TOUS

Avec l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030, c'est un système de transport performant, innovant, au plus près des besoins des usagers de la grande agglomération toulousaine, qui est mis en œuvre.

**CONCERTATION PUBLIQUE DU
7 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2015**



S M T C
tissé



ÉDITO

CONCEVONS ENSEMBLE NOTRE FUTUR SYSTÈME DE DÉPLACEMENTS

Au sein d'un territoire urbain en expansion forte et continue, la question de la mobilité est prioritaire et fondamentale. Un regard prospectif sur le futur de la grande agglomération toulousaine nous montre qu'il faudra intégrer 500 000 déplacements quotidiens supplémentaires à l'horizon d'une dizaine d'années.

Cela pose une question majeure : comment répondre à ce défi, afin de maintenir l'attractivité de notre territoire et la qualité de vie de celui-ci ?

Une partie essentielle de la réponse est apportée par l'élaboration du Projet Mobilités 2025-2030.

Notre démarche est construite sur des principes simples : des projets concrets ; des réalisations ambitieuses mais de proximité ; un maillage global de notre territoire ; une utilisation rationnelle et rigoureuse de nos moyens financiers ; le recours à l'innovation dans le cadre de ce que l'on nomme aujourd'hui « la ville intelligente ».

Notre Projet Mobilités 2025-2030 n'est pas figé.

La concertation publique offre la possibilité à tous ceux qui résident ou travaillent dans la grande agglomération toulousaine de s'exprimer.

C'est tous ensemble que nous avons à concevoir et construire notre système de déplacements à l'horizon 2020, 2025 et 2030.

JEAN-MICHEL LATTES
Président du SMTC-Tissé

RÉPONDRE AUX BESOINS DES USAGERS D'UNE GRANDE MÉTROPOLE

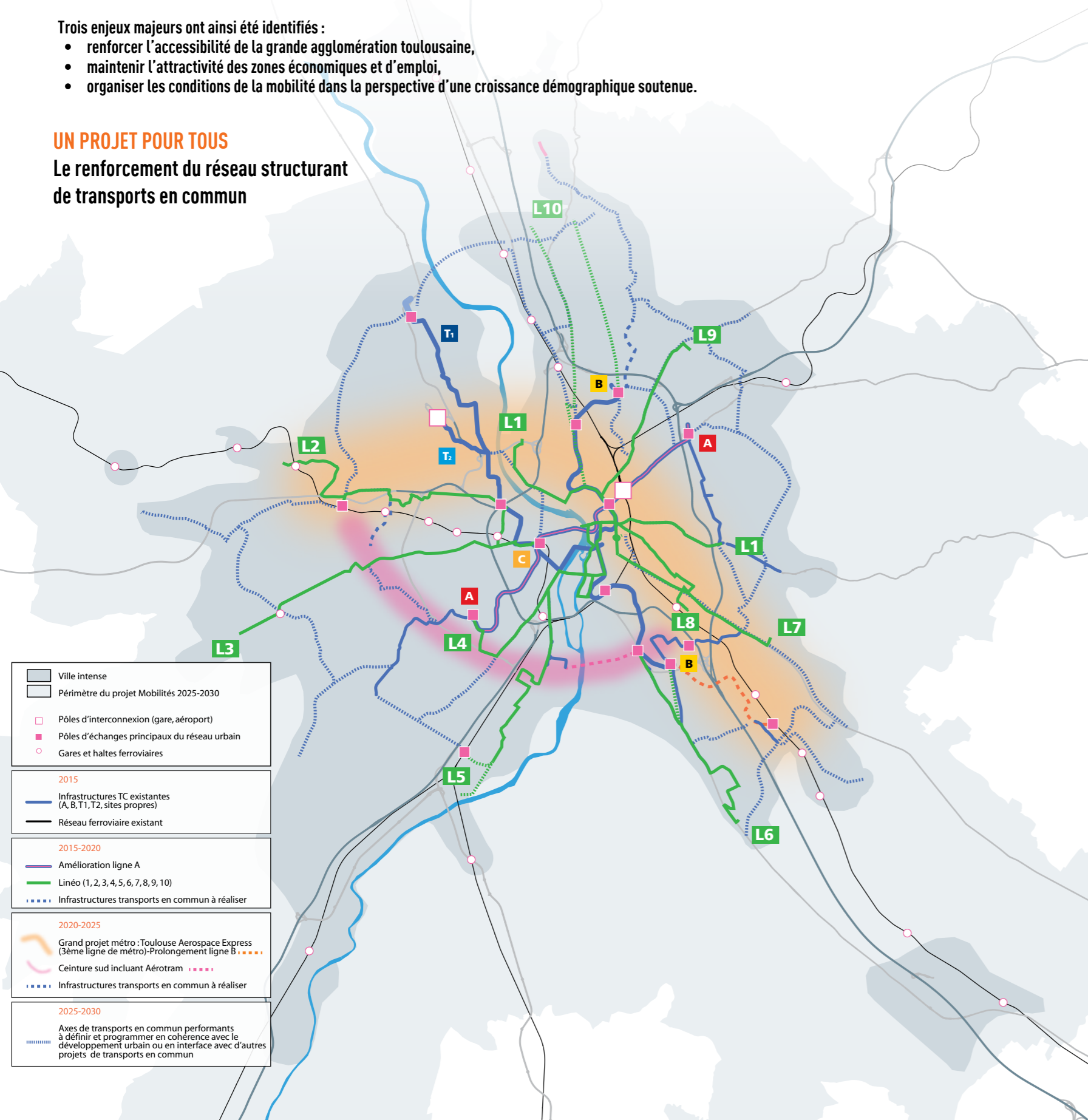
Face à la croissance démographique et aux enjeux économiques de l'agglomération toulousaine, une adaptation du Plan de Déplacements Urbains s'impose. Afin d'accueillir 500 000 nouveaux déplacements quotidiens supplémentaires dans 10 ans et assurer une desserte des sites d'activités au cœur du pôle de compétitivité mondiale, le Syndicat Mixte des Transports en Commun a initié le Projet Mobilités 2025-2030.

Trois enjeux majeurs ont ainsi été identifiés :

- renforcer l'accessibilité de la grande agglomération toulousaine,
- maintenir l'attractivité des zones économiques et d'emploi,
- organiser les conditions de la mobilité dans la perspective d'une croissance démographique soutenue.

UN PROJET POUR TOUS

Le renforcement du réseau structurant de transports en commun



2015-2020 : LIGNE A ET RÉSEAU LINÉO

L'amélioration de la ligne A et la mise en service d'un mode de déplacement intermédiaire entre le tramway et le bus traditionnel.

L'amélioration de la ligne A, +20 % de capacité attendue en heures de pointe, va apporter aux futurs usagers confort et sécurité indispensables. Le futur réseau Linéo, composé de dix lignes, se développera en étoile et en correspondance avec les axes lourds de transport : métro, tram, train... Il ne nécessite que des aménagements limités. Les stations sont accessibles et respectent la vie du quartier. Linéo offre plus de fréquence et plus de confort grâce à des véhicules modernes et de grande capacité et complète efficacement le maillage de l'agglomération en transport public.

2020-2025 : TOULOUSE AEROSPACE EXPRESS ET LA DESSERTE DE LABÈGE EN MÉTRO

Un grand projet métro pour des territoires en mouvement.

Le réseau structurant de transport urbain s'articule aujourd'hui autour de deux lignes de métro (A et B), de deux lignes de tramway (T1 et T2) et d'une liaison ferroviaire (ligne C). Certains secteurs de l'agglomération ne bénéficient pas encore d'une desserte performante, ils comprennent des zones denses d'habitat et d'emploi ainsi que des pôles économiques majeurs de la région toulousaine (Colomiers, Montaudran, Labège). Il est apparu nécessaire de créer un nouveau lien fort et performant, attendu par les habitants et par les entreprises.

2020-2025 : AÉROTRAM ET CEINTURE SUD

Un lien fort entre les territoires.

Le sud de l'agglomération regroupe de nombreuses zones d'activités et d'emploi. Afin d'en faciliter l'accès et d'améliorer les liaisons est-ouest le projet appelé « ceinture sud » a été mis à l'étude.

Concernant le franchissement de la Garonne et de la colline de Ranguel, une desserte par un système de transport téléporté a été imaginée. À l'horizon 2020-2025, un « AéroTram » est ainsi programmé pour créer un lien entre la station de métro Université Paul Sabatier, l'hôpital Ranguel et l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-Oncopole. Des prolongements à l'ouest et à l'est dont le mode reste à définir sont également étudiés.

LES TROIS LEVIERS DE LA MOBILITÉ 2025-2030

Le Projet Mobilités 2025-2030 s'articule autour de trois leviers : le report modal ; la cohérence urbanisme-transport et l'optimisation des réseaux routiers, afin de mailler l'ensemble du territoire et d'assurer la fluidité des déplacements.

LA COMPLÉMENTARITÉ DES MODES DE DÉPLACEMENTS

Le report modal, c'est l'utilisation coordonnée des différents moyens de transport : métro, tram, bus, train, vélo, marche auxquels s'ajoutent de nouvelles pratiques, comme le covoiturage ou l'autopartage. Chaque moyen de transport est adapté à un type de desserte grâce à des gares et stations où s'effectuent des connexions aisées, métro pour les secteurs à forte densité, tramway pour les zones dont la densité est moins élevée, Linéo pour les grands axes, bus pour une desserte fine des quartiers et des communes, modes doux, vélo et marche pour les déplacements de faible distance, TER et autocars départementaux pour les liaisons périurbaines et régionales...

Quant à la voiture individuelle, elle demeure nécessaire là où le transport public ne peut être omniprésent.

PAS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN SANS TRANSPORTS

Le développement du lien urbanisme/transports est inscrit dans divers schémas de planification qui organisent la gestion de l'espace au sein des aires urbaines.

Ces documents ont pour objectif : d'éviter un étalement coûteux de l'habitat, de préserver des zones naturelles ; de favoriser de bonnes conditions de mobilité et de limiter la pollution atmosphérique.

Ces orientations conduisent à définir les axes structurants qui, desservis par des modes de transports lourds, accueilleront les programmes de construction de logements, d'équipements et les implantations de commerces et services.

UN MEILLEUR USAGE DE LA ROUTE

Les réseaux routiers seront hiérarchisés en fonction de leurs usages : déplacements de proximité, trafic interne à l'agglomération, trafic régional, transit national ou international... Certains axes commandent de concevoir un traitement particulier en fonction de leur environnement. C'est le cas, par exemple, des boulevards qui longent le Canal du Midi. D'autres voies urbaines seront étudiées au regard de l'optimisation des conditions de stationnement. L'amélioration de la fluidité sur les voies rapides aux heures de pointe est indispensable au bon fonctionnement économique de la grande agglomération toulousaine...

« Smart city » ou la ville intelligente et économe

Le développement des technologies numériques et la démocratisation de l'utilisation des données permettent aujourd'hui aux métropoles de se lancer dans l'aventure des « smart cities ». Les citoyens participent d'avantage à la construction du « vivre ensemble » tandis qu'entreprises et administrations travaillent en meilleure intelligence. Aux trois leviers qui fondent le Projet Mobilités 2025-2030 il a ainsi été ajouté un quatrième, celui de la « ville intelligente ».



VOUS AVEZ LA PAROLE

Valant révision du Plan de Déplacements Urbains, le Projet Mobilités 2025-2030 est soumis à concertation publique du 7 septembre au 2 octobre. Cette démarche précède les phases de consultation des personnes publiques associées (2016) et d'enquête publique (2017).

La concertation publique est organisée au sein de tout le territoire couvert par le Projet Mobilités 2025-2030 (PDU) soit 115 communes.

La concertation est un élément fort de la vie publique. Vous avez la parole.

Exprimez-vous !

Dans les mairies des 115 communes concernées :

Aigrefeuille, Aucamville, Aureville, Aussonne, Auzeville-Tolosane, Auzielle, Ayguevives, Balma, Baziège, Beaupuy, Beauzelle, Belberaud, Belbèze-Lauragais, Blagnac, Bonrepos-Sur-Aussonnelle, Bragayrac, Brax, Bruguières, Castanet-Tolosan, Castelginest, Castelmauou, Clermont-Le-Fort, Colomiers, Cornebarrieu, Corronsac, Cugnaux, Deyme, Donneville, Dremil-Lafage, Eaunes, Empeaux, Escalquens, Espanés, Fenouillet, Flourens, Fonbeuzard, Fonsorbes, Fourquevaux, Frouzins, Gagnac-Sur-Garonne, Goyrans, Gratentour, Issus, L'union, La Salvetat-Saint-Gilles, Labarthe-Sur-Lèze, Labastide-Beauvoir, Labastide-St-Sernin, Labastidette, Labège, Lacroix-Falgarde, Lamasquère, Lapeyrouse-Fossat, Lasserre, Launaguet, Lauzerville, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Lèguevin, Lespinasse, Lévigac, Mérenvielle, Mervilla, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montberon, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Montrabé, Muret, Nouvelles, Odars, Péchabou, Pechbonnieu, Pechbusque, Pibrac, Pin-Balma, Pins-Justaret, Pinsaguel, Plaisance-du-Touch, Pompertuzat, Portet-Sur-Garonne, Pouze-Les-Dustalets, Pradère-Les-Bourguets, Quint-Fonsegrives, Ramonville St-Agne, Rebigue, Roques-Sur-Garonne, Roquettes, Rouffiac-Tolosan, Sabonnères, Saiguède, Saint-Alban, Saint-Clar-De-Rivière, Saint-Génies Bellevue, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Lys, Saint-Loup Cammas, Saint-Orens de Gameville, Saint-Thomas, Sainte-Livrade, Saubens, Seilh, Seysses, Toulouse, Tournefeuille, Les Varennes, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil, Villate, Villeneuve-Tolosane.

Dans les collectivités suivantes :

SMTC-Tisséo, 7 esplanade Compans-Caffarelli, Toulouse

Toulouse Métropole, 1 place de la Légion d'Honneur, Toulouse

Communauté d'Agglomération du Muretain, 8 bis avenue Vincent Auriol, Muret

Communauté d'Agglomération du Sicoval, 65 rue du Chêne Vert, Labège

SITPRT, Hôtel de Ville, Rue Maubec, Plaisance-du-Touch

Communauté de Communes Coteaux Bellevue, 23 route de Saint-Loup Cammas, Pechbonnieu

Communauté de Communes Save au Touch, Rue Arago, Plaisance-du-Touch

Communauté de Communes Axe Sud, 83 route de Frouzins, Roques-sur-Garonne

Communauté de Communes Coteaux Savès et Aussonnelle, Hôtel de Ville, Saiguède

Sur mieuxbouger.fr

CINQ RÉUNIONS PUBLIQUES

Toulouse

Le 15 septembre à 18 h 30, salle du Sénéchal, 17 rue de Rémusat

Portet-sur-Garonne

Le 18 septembre à 18 h, salle du Confluent, Place de l'Hôtel de ville

Colomiers

Le 22 septembre à 18 h30, salle Satgé, avenue Yves-Brunaud

Pechbonnieu

Le 24 septembre à 18 h, salle des fêtes, chemin de Labastidole, Parvis de l'Europe

Labège

Le 30 septembre à 18 h30, Diagora 150 Rue Pierre Gilles de Gennes

SMTC-Tisséo (Syndicat Mixte des Transports en Commun) est l'autorité organisatrice de la mobilité avec des compétences dans les domaines des transports en commun, des usages partagés de la voiture (autopartage, covoiturage), des modes actifs et de la mobilité urbaine. Il mène une politique voulue par les élus du Comité syndical sur les territoires des quatre collectivités locales membres : Toulouse Métropole, le Sicoval, la CAM et le SITPRT.